

PORTRAIT DE LA
SANTÉ
DE LA POPULATION
CANADIENNE

En 2021, **près de la moitié (45,1 %)** des Canadiennes et Canadiens étaient **atteints d'au moins une maladie chronique majeure**¹.

Les personnes ayant un **faible revenu** étaient moins susceptibles de faire **état d'une excellente ou d'une très bonne santé générale et mentale**¹.



Personnes ayant fait état d'une excellente ou d'une très bonne **santé générale**

49,5 %
68,9 %

Quintile de revenu du ménage le plus bas
Quintile de revenu du ménage le plus élevé



Personnes ayant fait état d'une excellente ou d'une très bonne **santé mentale**

54,2 %
62,5 %

De 2015 à 2021, le **pourcentage de Canadiennes et Canadiens** qui ont **consommé de l'alcool de façon excessive**² et le pourcentage de ceux qui ont **fumé des cigarettes tous les jours** ou à l'occasion ont diminué¹.



Consommation excessive d'alcool

19,2 % 2015
15,6 % 2021

Usage de la cigarette, tous les jours ou à l'occasion

17,7 %
11,8 %



En 2021, **l'usage de la cigarette** (tous les jours ou à l'occasion) et la consommation de **cannabis** (tous les jours ou presque tous les jours) étaient **plus courants** chez les personnes ayant un **faible revenu**, tandis que la **consommation excessive d'alcool** était plus courante chez les personnes ayant un **revenu élevé**¹.

Personnes ayant **fumé des cigarettes**, tous les jours ou à l'occasion



16,0 %
8,5 %

Personnes ayant consommé du **cannabis**, tous les jours ou presque tous les jours



6,8 %
4,1 %

Personnes ayant **consommé de l'alcool de façon excessive**

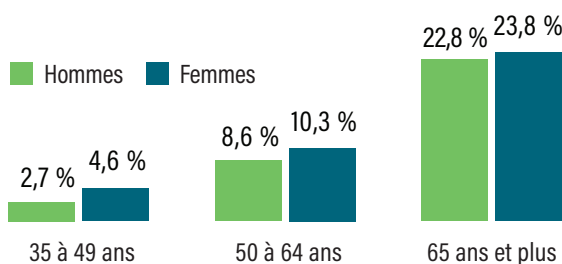


11,5 %
21,5 %

■ Quintile de revenu du ménage le plus bas
■ Quintile de revenu du ménage le plus élevé

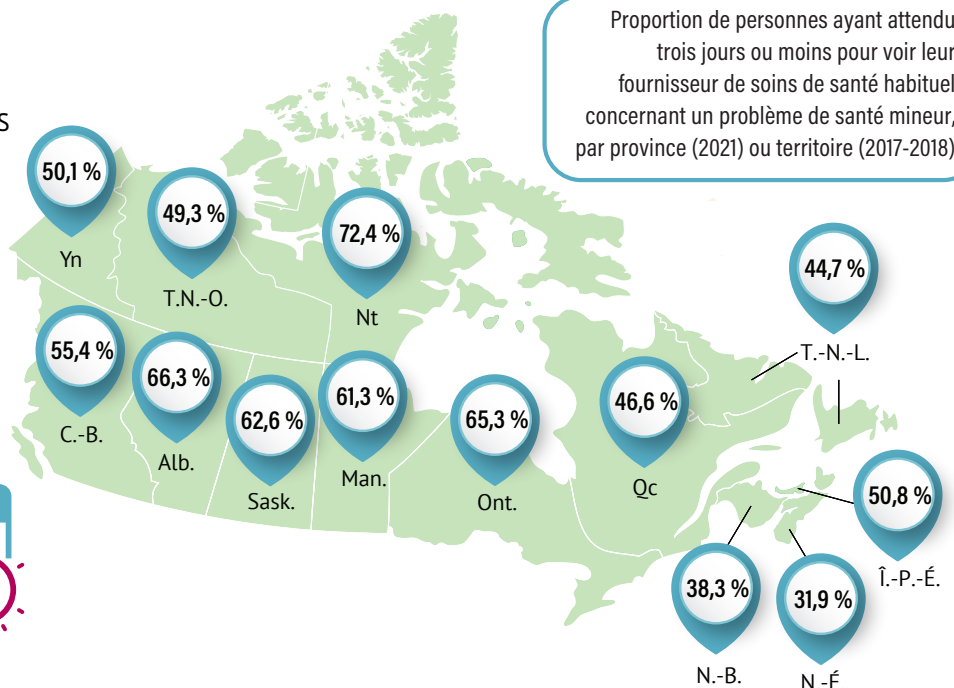


Le fait d'avoir **trois problèmes de santé chroniques ou plus** **augmente avec l'âge** et est **plus courant** chez les **femmes** que chez les hommes de tous les groupes d'âge¹.



En 2021, la plupart des Canadiennes et Canadiens **(85,5 %)** avaient un **fournisseur habituel de soins de santé**.

Parmi ceux-ci, **58,3 %** ont **indiqué avoir attendu trois jours ou moins** pour voir leur fournisseur de soins de santé habituel concernant un problème de santé mineur.



Proportion de personnes ayant attendu trois jours ou moins pour voir leur fournisseur de soins de santé habituel concernant un problème de santé mineur, par province (2021) ou territoire (2017-2018)

Notes :

- Les données nationales présentées dans cette infographie excluent les données des territoires.
- La consommation excessive d'alcool est définie comme le fait d'avoir bu cinq verres d'alcool ou plus chez les hommes de 12 ans et plus, ou quatre verres d'alcool ou plus chez les femmes de 12 ans et plus, en une même occasion au cours de l'année précédente.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2015 à 2021.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Numéro au catalogue : 11-627-M | ISBN : 978-0-660-68919-7